

Fiche récapitulative

DRA002 | Initiation aux techniques juridiques fondamentales

Mise à jour le 04/05/2026



51

Total d'heures d'enseignement



6

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

Programme

Séquence 1. La spécificité du droit des affaires

Séquence 2. L'activité commerciale

L'organisation des affaires

- Les institutions judiciaires, professionnelles et administratives

- La spécificité du droit des affaires

L'organisation de l'entreprise

- L'entrepreneur individuel et la personne morale

- Les actes de l'entreprise (commerciaux, civils, mixtes)

- Les règles générales d'exercice des activités économiques (le statut du commerçant, le droit de la concurrence, le droit de la consommation).

Séquence 3. Le droit des affaires à la lumière du droit de la concurrence et du droit de la consommation

Séquence 4. La sécurité du financement des entreprises

Mise en demeure ; exécution forcée et actes de procédure

La sauvegarde des chances de paiement du créancier (lutte contre l'insolvabilité et introduction au droit sûretés).

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Maîtriser les notions fondamentales du droit des affaires.

Compétences :

- Mobiliser le vocabulaire juridique et les principaux concepts du droit des affaires,
- Identifier l'organisation de l'entreprise et les règles générales d'exercice des activités économiques (libertés et contraintes),
- Repérer les différents acteurs du monde des affaires (institutions judiciaires, professionnelles?) et comprendre leur rôle pour mieux adapter la gestion de l'entreprise.
- Identifier les difficultés dans les relations contractuelles et proposer des outils adaptés pour y remédier.

Prérequis

Public

Toute personne cherchant une sensibilisation aux problèmes fondamentaux et actuels du droit.

Conditions d'accès

Avoir le niveau de fin d'études secondaires et le niveau de l'unité d'enseignement DRA001 "Présentation générale du droit" .

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.




Planning

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Modalités	Lieux	Disponibilités	Prochaines sessions *	Tarif indicatif
	En ligne	Semestre 2	Prévue en 2026-2027	De 0 à 1.020 €
	En ligne	Semestre 2	Prévue en 2027-2028	De 0 à 1.020 €
	En ligne	Semestre 2	Prévue en 2028-2029	De 0 à 1.020 €

*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

Examen final écrit de deux heures.

Questions de cours et petits cas pratiques sans document autorisé.

Pour valider cette UE, vous devez obtenir une note minimale de 10/20

Les centres de présentation des examens sont Angoulême, Bordeaux, Dax, Limoges, Niort, Pau et Poitiers.

Tarif

Mon employeur finance	1.020 €
Pôle Emploi finance	510 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 156 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 124,80 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Passerelles : lien entre certifications

- LG036C4A - Bloc Immobilier : Positionnement vis à vis d'un champs professionnel
- LG036C41 - Bloc Management : Mobiliser les outils et les méthodes de l'organisation dans le cadre d'une démarche de projet
- CP6600A - Certificat professionnel Les bases du droit
- LG036C47 - Bloc Comptabilité : Positionnement professionnel
- LG036C44 - Bloc Droit : Les bases du droit
- LG03607A - Licence 3 Comptabilité Contrôle Audit
- LG03605A - Licence 3 : Gestion des ressources humaines
- LG03604A - Licence 3 Droit appliqué à l'entreprise
- LG036C14 - Bloc Droit : Appliquer les méthodes et utiliser les outils juridiques
- LG036C15 - Bloc RH : Usages digitaux et numériques RH

Avis des auditeurs

Les dernières réponses à l'enquête d'appréciation de cet enseignement :

↓ Fiche synthétique au format PDF

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite